

VOYAGEURS DU MONDE

LE SPÉCIALISTE DU VOYAGE SUR MESURE ET DU VOYAGE D'AVENTURE

S.A. au capital social de 3.691.510 euros

Siège social : 55 rue Sainte-Anne

75002 – PARIS

R.C.S. Paris 315 459 016

Le 19 juin 2012

COMMUNIQUE

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire s'est réunie le 11 juin 2012 avec 33 actionnaires présents ou ayant voté par correspondance (dont 11 actionnaires présents, 2 actionnaires représentés, 5 actionnaires ayant donné pouvoir au Président et 15 actionnaires ayant voté par correspondance) possédant 2.988.611 actions sur un total de 3.679.587 actions ayant le droit de vote, soit un quorum de 81,22% et 5.649.141 voix.

Les actionnaires ont approuvé les 17 résolutions soumises au vote de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire et notamment la distribution d'un dividende de 0,90€ par action, dont la mise en paiement interviendra à compter du mardi 26 juin 2012. Les actions des actionnaires intéressés par les résolutions n°5, 6, 7, 8 et 11 n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum de ces résolutions.

La Société n'avait pas reçu de questions écrites d'actionnaires à la date du 5 juin 2012 (4^{ème} jour ouvré précédent la date de l'assemblée – article R 225-84 du Code de commerce) et aucun amendement aux résolutions proposées à l'assemblée ou nouvelles résolutions n'ont été sollicités par les actionnaires au cours de l'assemblée.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
A TITRE ORDINAIRE			
PREMIERE RESOLUTION <i>(Approbation des comptes sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011)</i>	5.649.141	0	0
DEUXIEME RESOLUTION <i>(Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011)</i>	5.649.141	0	0
TROISIEME RESOLUTION <i>(Quitus à donner aux administrateurs et aux commissaires aux comptes)</i>	5.649.141	0	0
QUATRIEME RESOLUTION <i>(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011)</i>	5.649.141	0	0
CINQUIEME RESOLUTION <i>(Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce, portant conclusion d'un avenant n°14 au contrat de direction générale signé le 22.12.1999 entre la Société et la société Avantage, autorisée par le Conseil du 15 décembre 2011)</i>	458.501	93.616	0
SIXIEME RESOLUTION <i>(Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce, portant conclusion d'un acte de cautionnement de Voyageurs du Monde au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (A.P.S.T.) pour sa filiale, Chamina Sylva S.A.S., autorisée par le Conseil du 27 octobre 2011)</i>	5.649.131	0	0
SEPTIEME RESOLUTION <i>(Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce, portant conclusion d'un avenant n°1 à la convention de financement entre la Société et la fondation d'entreprise Insolites Bâtisseurs, autorisée par le Conseil du 27 octobre 2011)</i>	5.638.287	0	0

HUITIEME RESOLUTION <i>(Approbation d'une convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce, portant conclusion d'une convention de financement entre la Société et l'association Insolites Bâtisseurs, autorisée par le Conseil du 15 décembre 2011)</i>	5.638.287	0	0
NEUVIEME RESOLUTION <i>(Jetons de présence au Conseil d'administration, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011)</i>	5.649.141	0	0
DIXIEME RESOLUTION <i>(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Annie FERTON)</i>	5.649.141	0	0
ONZIEME RESOLUTION <i>(Renouvellement du mandat d'administrateur de la société AVANTAGE S.A. , représentée par Monsieur Alain CAPESTAN)</i>	562.967	0	0
DOUZIEME RESOLUTION <i>(Délégation de compétence à accorder au Conseil en vue de permettre à la Société d'opérer un programme de rachat de ses propres actions, en application de l'article L 225-209 du Code de Commerce)</i>	5.649.141	0	0
TREIZIEME RESOLUTION <i>(Pouvoirs pour formalités)</i>	5.649.141	0	0
A TITRE EXTRAORDINAIRE			
QUATORZIEME RESOLUTION <i>(Modification de l'article 16 – Durée des fonctions – Limite d'âge, à l'effet de ramener de 6 à 4 ans, la durée du mandat d'administrateur)</i>	5.649.141	0	0
QUINZIEME RESOLUTION <i>(Délégation de compétence à accorder au Conseil d'administration en vue de permettre la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés, dans les conditions prévues aux articles L 3332-8 à L 3332-24 du Code du Travail)</i>	0	5.649.141	0
SEIZIEME RESOLUTION <i>(Pouvoirs pour formalités)</i>	5.649.141	0	0
DIX-SEPTIEME RESOLUTION <i>(Pouvoirs pour formalités)</i>	5.649.141	0	0

Voyageurs du Monde S.A. est admise aux négociations sur Alternext d'Euronext Paris S.A.
Code ISIN : FR0004045847
Mnémonique : ALVDM

Contacts :

Voyageurs du Monde : Lionel Habasque, Directeur général délégué
T : 01 53 73 76 71 – M : lhabasque@terdav.com
Alain Capestan, Directeur général délégué
T : 01 42 86 16 54 – M : acapestan@vdm.com
Shan Laetitia Baudon-Civet
T: 01 44 50 58 79 - M : laetitia.baudon@shan.fr